

---

**PROCÈS-VERBAL**  
**de la réunion du Conseil d'établissement**  
**de l'école de la Grande-Hermine**  
**tenue le 2 mai 2017**

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
  - Présences et quorum
2. Proposition et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 13 mars 2017
4. Suivis au procès-verbal du 13 mars 2017
5. Parole au public
6. Parole à l'organisme de participation des parents
7. Parole au représentant du comité de parents
8. Vie communautaire.
  - Centre communautaire Jean-Guy Drolet
  - Craque-Bitume
  - Autres

**Points de décision**

9. Modification d'horaire pour sorties et activités de fin d'année.
10. Frais chargés aux parents pour l'année 2017-2018 (sorties, matériel didactique)
11. Sortie de fin d'année au service de garde
12. Nature et moments des principales évaluations (remis séance tenante)
13. Demande d'utilisation du budget du C.É. pour 5 à 7 des bénévoles
14. Consultation sur la composition du C.É.

**Points d'information et de discussion**

15. Loi 105
16. Modulaires
17. Aménagement cour d'école
18. Fonds d'aide
19. Prochaine rencontre
20. Levée de l'assemblée

Étaient présent(e)s :

Élise Labrecque  
Maude Séguin-Larouche  
Marie-Claude Rancourt  
Lucie Galerneau

Vincent Petitclerc  
Annick Bureau  
Caroline Lebel  
Marie-Josée Gagnon

Assistent à la rencontre :

Sonia Doucet, directrice  
Natalie Raymond, représentante de la communauté  
Pascale Desbiens, représentante de la communauté

**1. Mot de bienvenue**

La présidente souhaite la bienvenue aux membres. Nous avons quorum.

**2. Proposition et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

Proposé par Annick Bureau  
Appuyé par Marie-Josée Gagnon  
*CE 16-17-29*

**3. Adoption du procès-verbal du 13 mars 2017**

Le procès-verbal est adopté.

Proposé par Lucie Galerneau  
Appuyé par Marie-Claude Rancourt  
*CE 16-17-30*

#### **4. Suivis au procès-verbal du 2 novembre 2016**

- *Suivi point 16 : Mesure 30170*

La directrice rappelle la mesure et informe les membres. Elle dépose la résolution.

L'école a eu 10 127 \$ avec cette mesure et cette somme va permettre de payer du service en éducation spécialisée ainsi que des services supplémentaires de psychologie.

#### **5. Parole au public**

Personne du public n'assiste à la réunion.

#### **6. Parole à l'organisme de participation des parents**

La représentante de l'OPP souligne la réussite de la Journée de la Terre et des activités qui s'y sont déroulées, dont l'atelier de Mme Jardine qui fut un franc succès. Les parents organisateurs sont très contents et motivés par cette réussite. Concernant le concours de mathématiques, 3 élèves passent en finale qui aura lieu le 13 mai prochain. Il est souligné que l'initiative pourrait être reconduite l'an prochain.

#### **7. Parole au représentant du comité de parents**

M. Petitclerc présente les quelques points d'intérêts suivants aux membres du C.É. :

- nombre de créations de fonds dans les écoles - idéalement, il devrait en avoir un par projet;
- remplacement du protecteur de l'élève - en processus d'embauche ;
- la Loi 105 - introduction de la notion de substitut pour les conseils d'établissement, réflexion en cours ;
- budget de la commission scolaire en cours – rappel que le C.É. doit adopter les frais facturés aux parents avant d'adopter le budget ;
- élections scolaires - en réflexion ;
- comité sur la politique de transfert – rencontre fin mai avec les représentants de la commission scolaire.

#### **8. Vie communautaire**

##### **- Centre communautaire Jean-Guy Drolet**

La carte des enfants pour le décès de M. Drolet fut très appréciée. Le centre est en mode inscription dans les camps de jour. Pour l'instant, il y aurait 13 enfants qui doivent être accompagnés sur les 2 sites. Aussi, grâce à Limoilou en forme et Craque-Bitume, un groupe ira jardiner. Pour le camp d'orthophonie sociale, il aura lieu au CJD, dans la salle communautaire d'un HLM (Stadaconna). L'Assemblée générale se tiendra le 31 mai de 17 h à 19 h.

##### **- Craque-Bitume**

M<sup>me</sup> Raymond remercie les membres de l'école pour l'accueil et la Journée de la Terre qui fut un réel succès. L'activité tournait autour de la germination et de la dégustation. Cet été, il y aura un jardin communautaire sur le parvis de l'église. Limoilou en forme est à la recherche d'une vingtaine de familles pour jardiner.

M<sup>me</sup> Raymond veut porter à l'attention des membres du C.É., le concept de classe kangourou. Ce sont des classes pour les enfants qui ont des problèmes affectifs d'attachement. Les enfants peuvent y aller s'ils ont des difficultés de comportement et sont accueillis par des gens qui sont formés pour les gérer de manière réconfortante.

**9. Modification d'horaire pour sorties et activités de fin d'année**

En compensation pour l'activité de finissants et pour la nuit de camping des élèves de 6<sup>e</sup> année, les enseignants pourront compenser leur temps le 21 juin. Comme des confirmations sont à venir, la compensation sera d'une journée complète si les deux activités ont lieu, sinon ça sera une demi-journée.

Proposé par Lucie Galerneau  
Appuyé par Annick Bureau  
CE 16-17-31

Il est également demandé d'autoriser les élèves de 6<sup>e</sup> année à vendre des fines herbes pour financer leur activité de fin d'année.

Proposé par Vincent Petitclerc  
Appuyé par Annick Bureau  
CE 16-17-32

**10. Frais chargés aux parents pour l'année 2017-2018 (sorties, matériel didactique)**

Concernant les frais chargés aux parents, la directrice a consulté le CPEE et il est proposé d'adopter le même montant maximal que l'an dernier, soit 60 \$ pour les sorties et activités éducatives. Par contre, il est proposé de modifier le libellé pour qu'il soit moins ambigu.

Proposé par Élise Labrecque  
Appuyé par Vincent Petitclerc  
CE 16-17-33

La facture aux parents pour le matériel scolaire du préscolaire augmentera de 2 \$ pour s'établir à 23 \$. Sinon, les autres montants restent les mêmes que l'an dernier. Des changements pourraient avoir lieu pour le 1<sup>er</sup> cycle. Si c'est le cas, nous ferons adopter ces modifications au C.É. de juin.

Proposé par Caroline Lebel  
Appuyé Maude Séguin-Larouche  
CE 16-17-34

**11. Sortie de fin d'année au service de garde**

La sortie aura lieu le 19 mai. Les élèves de la maternelle 4 ans à la 2<sup>e</sup> année iront à l'école de cirque et ceux à partir de la 3<sup>e</sup> année iront au Rock Gym. En avant-midi, les élèves auront droit à des maquillages et de l'animation. Le service de garde a travaillé très fort toute l'année pour pouvoir offrir cette activité au coût total de 3 000 \$. Le C.E tient à souligner le travail extraordinaire du service de garde.

Proposé par Annick Bureau  
Appuyé par Marie-Claude Rancourt  
CE 16-17-35

**12. Nature et moments des principales évaluations (remis séance tenante)**

Le contenu est le même que celui de l'an dernier, seulement les dates sont ajustées. Quelques ajustements sont proposés dans le document qui est pris en note par la direction.

Proposé par Vincent Petitclerc  
Appuyé Maude Séguin-Larouche  
CE 16-17-36

**13. Demande d'utilisation du budget du C.É. pour 5 à 7 des bénévoles**

Lors de la dernière rencontre du C.É., il avait été proposé de prendre 350 \$ pour le 5 à 7 des bénévoles qui aura lieu le 24 mai. Comme il reste un solde de 123 \$, du drapeau pour la Journée de la Terre, la demande est de le transférer pour l'activité des bénévoles. La proposition est donc de combler le manque qui est de 227 \$.

Proposé par Annick Bureau

Appuyé par Marie-Josée Gagnon

CE 16-17-37

**14. Consultation sur la composition du C.É.**

La directrice doit consulter les membres sur le nombre de personnes qui siègent sur un C.É. Dans la proposition gouvernementale, un minimum de 4 parents et 4 membres du personnel doivent y siéger pour un maximum de 12 personnes. La composition devrait être la suivante : 5 parents, 2 enseignants, 1 professionnel non enseignant, un personnel de soutien, un personnel du service de garde. Si personne du personnel de soutien n'est représenté, cette place devrait être comblée par une autre du service de garde et non plus par un enseignant. De plus, des substituts doivent être élus.

Concernant la composition, les membres du C.É ne sont pas en accord avec cette règle. Le fait de ne pouvoir remplacer par un personnel de soutien par un enseignant ne correspond pas aux valeurs de l'école. Il y a un risque d'avoir des postes vacants, et les enseignants seront sous-représentés. Ces changements impliqueraient de modifier les règles de régie interne. De plus, la question des substituts risque d'être difficile à gérer. Un substitut n'a pas tout l'historique et la réflexion des membres qui siègent à chaque rencontre du C.É. Si cela devient obligatoire, on pourrait avoir un ou deux substituts maximum. Si on change les règles de régie, on devrait se questionner aussi sur le nombre d'absences.

**15. Loi 105**

Concernant les principaux impacts de la Loi 105, l'un d'eux sera qu'il n'y aura qu'un seul document au lieu de trois. Pour cette année, nous n'aurons pas à approuver la convention de gestion, ni le plan de réussite.

**16. Modulaires**

Comme il a été mentionné lors du dernier C.É., il y aura 21 groupes dès l'an prochain, à l'école, et le manque d'espace sera comblé par les modulaires. Les travaux débuteront le 26 juin et on prévoit terminer le 7 août. La livraison de meubles devrait avoir lieu dans la semaine du 14 août. Cette information devra être mentionnée aux parents.

**17. Aménagement cour d'école**

Concernant les travaux d'aménagement de la cour d'école, la Banque TD a accepté de retarder la date, mais une partie de la dépense devrait être faite dès la prochaine année scolaire. L'école est à regarder pour réaliser la classe verte.

**18. Fonds d'aide**

Une reddition de compte annuelle est faite concernant le Fonds d'aide. Cette année, un montant de 1 664 \$ a été récolté et avec le solde de l'an dernier le montant total était de 3 220 \$. Cette année, nous avons aidé 34 familles (51 élèves) pour un montant de 2 965 \$. Le solde restant est de 256 \$. Une publication dans le dernier Info-Parents devrait en faire mention pour informer les parents de l'aide qui est offerte.

**19. Prochaine rencontre**

Mardi le 6 juin 2017 à 19 h.

**20. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est faite à 21 h 15.

Prise de notes :

Maude Séguin-Larouche

Sonia Doucet  
Directrice

Élise Labrecque  
Présidente